

Les infos

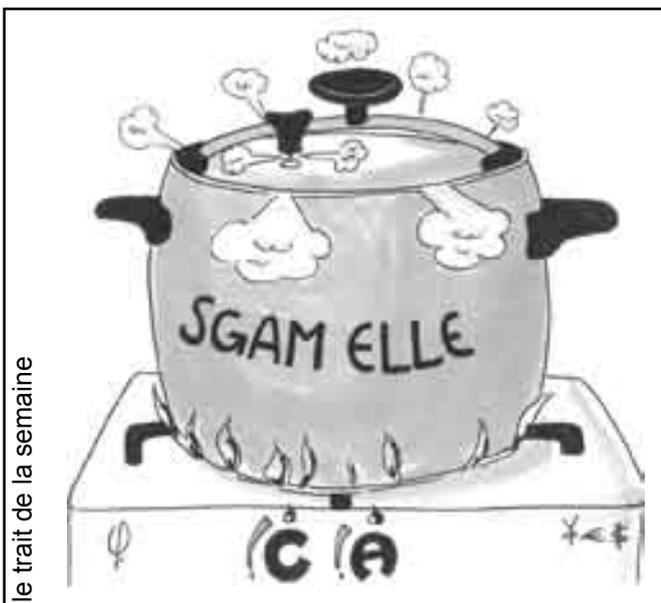
Vendredi 6 Mars 2009



SGAM, L'EXEMPLE

La semaine prochaine sera décisive pour le personnel de SGAM, mais pas seulement. La disparition programmée de SGAM était déjà largement connue lorsque les premiers documents officiels ont été remis aux représentants du personnel en fin de matinée le 5 mars. Ils peuvent d'ailleurs être consultés sur notre site Intranet. Cette opération a valeur d'exemple pour tout le groupe, ne serait-ce que par le nombre de salariés impactés à SGAM, un millier, et à SGCIB, plusieurs centaines. Le contexte qui s'ouvre en 2009, dans lequel chacun s'interroge sur le devenir de l'emploi dans les banques, fait que le sort du personnel de SGAM sera un exemple : la garantie de leur emploi sera celle de tous les salariés du groupe. Il était donc important de fixer dès maintenant les conditions et les garanties de mise en chantier du projet, indépendamment du débat sur sa justification et sa validité économiques. Ces conditions ont donc été débattues et validées avec le personnel de SGAM au cours d'une assemblée le 3 mars qui a rassemblé plus de 300 participants... sans compter ceux qui n'ont pu entrer dans la salle ! Il s'agit d'obtenir des engagements sociaux forts, et de les faire consigner dans un accord : le projet ne devra entraîner aucun licenciement, chaque salarié devra disposer du choix entre le retour dans le groupe SG ou l'affectation dans la filiale commune

avec le Crédit Agricole, et ceux qui seront transférés dans cette filiale devront disposer d'un droit de retour dans le groupe Société Générale. Les conditions fixées, les négociations vont pouvoir s'engager. Elles débutent dès lundi 9, pour 3 réunions le 9, le 11 et le 13. Une nouvelle assemblée du personnel de SGAM fera le point le 12 des avancées, car d'ores et déjà, la détermination des salariés est grande, et certains avaient dès le 3 mars des fourmis dans les jambes. Il n'est pas question de se plier au calendrier grec présenté dans les documents remis au comité central d'entreprise de la Société Générale, qui commence avec la réunion de la commission économique le 18 mars, et s'étale jusqu'à la fin de l'année 2009. Pour les salariés, qui sont déjà sous la pression quotidienne de cette cocotte minute qu'est devenue SGAM, il faut des réponses rapides. Et comme toute cocotte minute, si la direction veut éviter qu'elle ne lui explose à la figure, il vaut mieux prévoir tout de suite les soupapes de sécurité. C'est ce que contient le projet d'accord que nous remettrons à la direction lors de la première réunion de négociation, la traduction écrite des conditions adoptées par l'assemblée du 3. Le temps de la négociation ne sera donc pas à rallonge avant que la pression monte... Il sera toujours temps ensuite de discuter et expertiser la valeur économique du projet, éminemment discutable en effet. Sur le fond, sa conséquence en sera la dépendance du groupe pour sa gestion d'actifs d'une entreprise externe sur laquelle il n'aura qu'une influence réduite. Qui aurait imaginé à la création de SGAM, issue d'un département interne à la Société Générale, que l'on envisagerait quelques années plus tard de recourir à un prestataire externe pour ce métier stratégique de la banque ? Quant à savoir si le Crédit Agricole fait mieux que la Société Générale, dans ce métier comme dans les autres, nous n'avons pas le sentiment que les résultats qu'il vient de publier le démontrent.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT